



L'ANTIBIOGRAMME au LVAD 54

Le décret du 16 mars 2016 relatif à la prescription et à la délivrance des substances antibiotiques d'importance critique en médecine vétérinaire (complété par l'arrêté du 18 mars 2016) prévoit qu'un antibiotique critique ne peut être prescrit sans un examen bactériologique visant à démontrer la sensibilité à cet antibiotique de la souche bactérienne identifiée comme étant la cause de l'infection.

L'antibiogramme au LVAD 54 est réalisé par méthode de diffusion en milieu gélosé **selon la norme NF U 47-107**. Il est interprété selon les recommandations du groupe de travail vétérinaire du CA-SFM (Comité de l'Antibiogramme de la Société Française de Microbiologie).

Antibiotiques testés : 16 antibiotiques testés en fonction de la souche bactérienne isolée (Entérobactéries, Staphylocoques, Streptocoques, Pasteurelles...); **cf. au verso liste des antibiotiques testés** au LVAD 54

- classement des bactéries en sensibles (S), intermédiaires (I) ou résistantes(R) en utilisant les valeurs critiques préconisées par le CA-SFM
- + ajout d'une interprétation des résistances et des sensibilités observées, selon les règles de lecture interprétative du CA-SFM vétérinaire et humain.

Le LVAD 54 participe depuis plus de 10 ans au RESAPATH (Réseau d'épidémiologie de l'antibiorésistance des bactéries pathogènes animales) animé par l'ANSES. Dans ce cadre, il envoie à l'ANSES Lyon, tous les résultats d'antibiogrammes obtenus sur toutes espèces animales et des souches présentant des phénotypes de résistances particuliers. Il participe à ce titre aux EILA qui garantissent sa compétence dans le domaine.

Analyse bactériologique : rappels

PRELEVEMENTS :

- **Quantité** selon nature du prélèvement : environ **5 ml** de liquide biologique (lait, pus, fécès), xx gr de tissus...., écouvillons sur milieux de conservation ; en **pots à prélèvement stériles**
- **Conservation** : la fraîcheur des échantillons est essentielle pour obtenir des résultats fiables et interprétables ; **conservation à + 4° C pendant moins de 2 jours** ; au-delà congélation possible selon prélèvement
- **Envoi** au laboratoire sous couvert du FROID positif (+ 4° C) dans les meilleurs délais ; avec plaques de froid (surtout en été) ; en début de semaine de préférence

METHODE mise en œuvre :

Inoculation sur milieux de culture non sélectifs et sélectifs (+ bouillon d'enrichissement selon les cas)
 ⇒ purification par ré-isolément ⇒ tests d'orientation ⇒ identification bactérienne par tests biochimiques

Règle d'exploitation des cultures au LVAD 54 : identification des cultures pures et prédominantes
 (si culture polybactérienne, signalement des différentes populations microbiennes présentes ; identification et exploitation des souches selon le contexte pathologique et la nature du prélèvement)

RESULTATS : ils prennent en compte :

- le niveau de pureté de la culture : « culture pure » ou « flore polymicrobienne »,
- l'estimation quantitative de la (ou des) culture : « rares... , quelques... , nombreuses colonies de ... »
- L'identification des bactéries isolées (genre / espèce) : « présence de ... » ou « culture négative »

DELAIS de réponse à compter de la réception (J0) des échantillons : en moyenne à **J + 3 maximum**

TARIFS 2018 (€ HT) : **Antibiogramme : 15,10 €** (pour 16 antibiotiques testés)

Avec examen bactériologique = 32 à 40 € pour une identification avec un antibiogramme ;
 (si échantillon polymicrobien non exploité = coût de l'ensemencement facturé 7,40 à 9,50 €)



Antibiotiques testés

ANTIBIOTIQUES	Entérobactéries	Staphylocoques	Streptocoques	Pasteurelles
Bétalactamines : Pénicilline G				
Pénicilline G				
Bétalactamines : Pénicilline M				
Oxacilline				
Bétalactamines : Pénicilline A				
Amoxicilline + a.clavulanique				
Amoxicilline				
Céphalosporines : 1^e génération				
Céfalexine				
Céphalosporines : 2^e génération				
Céfuroxime				
Céfoxitine				
Céphalosporines : 3^e génération				
Ceftiofur				
Cefoperazone (mammites)				
Céfovécine (chiens)				
Céphalosporines : 4^e génération				
Cefquinome				
Aminosides				
Apramycine				
Gentamycine				
Kanamycine				
Néomycine				
Streptomycine				
Phénicols Florfénicol				
Tetracyclines Tétracycline				
Macrolides				
Erythromycine				
Spiramycine				
Tylosine				
Tilmicosine				
Tildipirosine				
Macrolides Lincosamides				
Lincomycine				
Polypeptides				
Bacitracine B				
Colistine				
Sulfamides et association				
Trimethoprime + sulfamides				
Quinolones 1				
Acide Nalidixique				
Quinolones : 2^e - 3^e génération				
Enrofloxacin				
Marbofloxacin				
Danofloxacin (chiens)				
Divers				

En rouge = substances antibiotiques d'importance critique

INFOVET 5413 v2 décembre 2017 – DRC 01012 - p. 2/2

Contacts : secteur technique Biologie vétérinaire – Tél : 03 83 33 28 60 – Fax : 03 83 21 52 46
ou Dr vre Sabine PELZER : spelzer@departement54.fr ; www.labo.meurth-et-moselle.fr

Domaine de Pixérécourt – B.P. 60029 – 54220 MALZEVILLE – lvad54@departement54.fr – 03 83 33 28 60